Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Câble haute tension enfouie au c?ur de village

Par Creamy

Bonjour,
Nous avons une interrogation concernant l'enfouissement d'une ligne à haute tension par enedis en plein c?ur du village.nous n'avons pas été averti par le mairie/ la mairie au préalable. Hors le câble n'est enterré que très peu profond, ?1m.il passe au ras des pignons des maisons,?1m avec aucune indication sur le diamètre la référence utilisée ni l'étude d'un rayonnement nocif pour la santé éventuel...comment avoir un minimum d'information auprès des parties qui ont engagé et/ou accepté le chantier ?quels recours seront possibles en cas de vente de maison ,ou problèmes de santé recurentcdans la rue concernée à l'avenir ?

Par Samailloute

Les lois de la nature et de la physique détrônent toutes les lois humaines, depuis l'abolition de l'inquisition.
Le rayonnement électromagnétique de la fréquence du réseau (50Hz) n'est pas plus dangereux que le rayonnement électromagnétique de la lumière. Le danger d'un rayonnement vient de sa fréquence, pas du rayonnement. De plus les câbles souterrains sont blindés et aucun rayonnement ne peut s'en échapper, sinon ils amorceraient avec la terre et seraient détruit.
Les rares condamnations concernant les dangers du rayonnement des réseaux électriques, sont dû à des juges qui regrette le "bon temps" de l'inquisition ou l'on pouvait condamner n'importe qui pour sorcellerie.